

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE PUBLIC 0442835t

44300 NANTES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2018-2019

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 09/11/2018

Présidence de : Cathy RODIER

Quorum : 12

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 6

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

Numéro d'acte

Pièces jointes

Avis

Vote

Extrait

Motion

désignation

N°

1. Affaires pédagogiques et éducatives

1.1 Modification IMP

1.2 Installation des Commissions

2. Affaires financières

2.1 Budget 2019

3.2 Autorisation de dépense

3.3 Tarifs

Vote

Vote

Vote

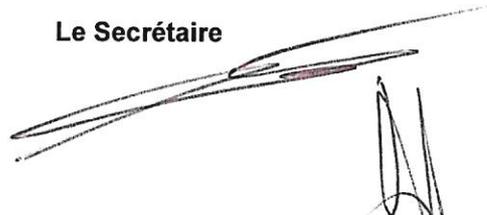
Annexes : Diaporama du CA du 22.11.2018 (Budget) ; liste des IMP.

Signatures :

Le Président



Le Secrétaire



PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du collège 0442835t

Séance du : 27 septembre 2018

	Qualité	Titulaires			Suppléants						
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E		
Administration	Chef d'établissement	RODIER Cathy	X								
	Adjoint Gestionnaire	-									
	CPE	KERIVEL Marie-Pierre LOISANT Charlotte	X X								
Élus locaux	Conseiller départemental	MENARD Michel			X						
	Conseillère départementale	TOUCHEFEU Catherine			X						
	Adjointe au Maire Commune siège	PIAU Catherine			X						
Personnalité qualifiée											
Sous-Total			3	0	3						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BERILLON Gwenaëlle	X			HENRY Marie- Dominique	X				
		COMBE Benoît	X								
		DANO Martine	X								
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	INIZAN Jean-François	X		X						
		HUNEAU Martial			X						
		GRAZDA Guillaume BOULO Véronique LERAY Benoît		X		X	DESTREHEM Hélène	X			
Sous-Total			6	1	1		2	0	0		
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	BAILLY Céline			X	POIZOT Ketty	X				
		DANGUY DES DESERTS BEAUGE Céline			X	AZIZI Lineda	X				
		DROUVIN Laurence	X								
		FRIOU Aïssa	X								
		OREAC Alan	X								
	Élèves	ROUSTANG Valérie	X								
		DROUVIN Simon	X								
		RAHER Soline	X								
		Sous-Total			6	0	2		2	0	0
		Total			15	1	6		4	0	0

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 18h05.

Madame Loisant et Monsieur Inizan sont désignés secrétaires de séance.

Madame la Principale demande aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le dernier PV du CA du 27 septembre 2018. Le PV est approuvé à l'unanimité.

Madame la Principale lit l'ordre du jour et demande une modification : une modification concernant les IMP ainsi qu'une autorisation de dépense et autres tarifs.

L'ordre ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

RUBRIQUE I. AFFAIRES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1. Modification IMP

Suite au dernier conseil d'administration, madame Rodier, principale doit apporter une modification aux IMP : en effet, l'IMP pour la prévention routière n'existant plus, l'ensemble passe pour Madame Loisant à une coordination des devoirs Faits, inscrite dans la dotation d'IMP de l'établissement. Soit une répartition pour 6,5 IMP (document joint au PV).

2. Installation des commissions

Madame la Principale présente suite aux élections la répartition des différentes commissions. Aucun rectificatif n'est à apporter suite à la répartition des représentants du CA dans les différentes commissions.

RUBRIQUE II : AFFAIRES FINANCIERES

1. Budget 2019

Madame Kerivel, adjointe gestionnaire, présente le budget 2019. Elle en rappelle d'abord les grands principes :

Unité : l'ensemble des recettes et des dépenses est retracé dans un document unique.

Annualité : le budget est exécuté du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Sincère : les éléments qui le composent doivent tendre à refléter son déroulement futur. Des modifications peuvent intervenir en cours d'année (DBM : décision budgétaire modificative).

C'est un acte de prévision des recettes et des dépenses et d'autorisation d'exécution de celles-ci (Diaporama en pièces jointes)

Madame Kerivel présente les différents services :

Activités pédagogiques (recettes : CD44=53% des recettes. État : pour manuels, 10%. Familles : voyage Londres-Normandie). Dépenses : Crédits pédagogiques, piscine, reprographie, reprographie des manuels, voyages et sorties (à peu près 1000€ pour tickets).

Pour voyage et sortie : ce sont essentiellement les familles qui participent (1400€ pour le collège pour les 4 accompagnateurs)

Vie de l'élève : fond social Etat = 300€ (qu'il est possible d'utiliser pour autre chose que la restauration, notamment l'achat de kits scolaires pour les élèves arrivant en cours d'année scolaire), fond social du CD44 = 6000€

(uniquement pour l'aide à restauration scolaire).

Service administration et logistique. Des prises supplémentaires prévues. Pour l'essentiel, ce sont des dépenses de viabilisation (plus de 50% des dépenses) : eau, gaz, électricité. Dépenses de maintenance : essentiellement des contrats, pas trop de réparation. 6600€ de téléphone et d'affranchissement. Autres charges : taxe d'ordures ménagère, contrat Index Éducation (EDT, Pronote), contrat de surveillance de l'établissement, infirmerie.

Difficile de prévoir les dépenses de viabilisation car le collège n'a pas encore fonctionné en année complète (pour le moment, deux hiver doux, mais ce ne sera pas toujours le cas).

Question de Mme Bérillon : Nantes Métropole a-t-elle prévu le tri sélectif ?

Réponse de Mme Kéritel : pour le tri sélectif hors papiers, ce n'est pas Nantes métropole qui s'en charge mais une entreprise privée.

Bourses : 59 dossier en échelon 1, 34 en échelon 2, 56 en échelon 3 (échelon le plus fort), soit 149 dossiers, donc 33% d'élèves boursiers. Toutes les familles boursières de 2017-2018 ont été appelées, mais plus difficile en 6^{ème}.

Service hébergement. 245 DP4 et 41 DP2, qui forment l'essentiel des recettes (121 054€). Pour les dépenses : le reversement, c'est pour le financement d'une partie des rémunérations des personnels du CD44 (le taux est fixé par le CD44). FCSG : taux fixé par le CD44, pour l'entretien et le maintenance. Reversement à l'ALO (permet de financer eaux, gaz, produits d'entretien, etc.). Si il n'y a pas de dépenses, ces montants sont reversés au CD44.

Tableau de modalités de réalisation de l'équilibre du budget 2019 : il reste 12 558€ de fonds de roulement estimé pour fin 2019 : 8990€ pour les services généraux, 1166€ pour le service restauration (ce qui reste pour fin 2018).

Questions :

Intervention de M. Combe, représentant des enseignants : surpris du montant de la subvention du CD44 pour le collège, il déplore une baisse des crédits pédagogiques malgré une hausse du nombre d'élèves. Même constat pour le CDI. Il rappelle que la prise en charge des déplacements pour piscine est en hausse car nous sommes cette fois en pleine année civile, mais cela concerne uniquement les élèves de sixième.

Réponse de Mme Kéritel : cette baisse ne concerne pas que les crédits pédagogiques, elle concerne aussi les crédits administratifs.

Intervention de Mme Bérillon, représentante des enseignants : les chiffres du CD44 pour le calcul des élèves ne correspondent pas à réalité.

Réponse de Mme Rodier et de Mme Kéritel : le calcul du CD44 se fait à N-1, d'où les 349 élèves pris en compte par le CD44 (c'est leur méthode de calcul). La régularisation arrive lors de la 4^e année (c'est le cas de tous les collèges qui ont ouvert récemment). C'est vrai aussi en cas de baisse des effectifs : c'est un lissage. Le nombre d'élèves n'est qu'une partie du calcul : le CD prend également en compte la taille du bâtiment, le réseau de chauffage, la particularité des établissements (superficie des espaces verts, etc.) Le collège Simone Veil a ainsi obtenu une subvention exceptionnelle pour les installations sportives.

M. Combe : ce mode de calcul est injuste. Pour les crédits pédagogiques, malgré une hausse de 53% su nombre d'élèves, c'est insuffisant, d'autant plus que dans la ventilation du budget, les crédits pédagogiques sont en baisse, et que cela pose question sur la qualité de l'enseignement offert aux collégiens lors des 4 premières années de l'ouverture du collège.

M. Inizan, représentant des enseignants : la qualité des enseignements n'est pas remise en cause. De plus, tous les

crédits pédagogiques n'ont pas été utilisés.

Mme Friou, représentante des parents d'élèves : concernant les manuels scolaires, est-il possible d'utiliser le fond de réserves pour en acheter ?

Réponse de Mme Kérivel: théoriquement non car ce sont des dotations d'Etat. Une demande de subvention complémentaire et exceptionnelle a été faite fin juin 2018 (l'année dernière, une subvention de 3000€ a été obtenue) : la réponse est en attente.

M. Inizan : il est possible d'utiliser des ressources numériques, le collège étant très bien doté (matériel informatique, vidéoprojecteurs, réseau fonctionnel, raccordement à la fibre optique). Les manuels peuvent être utiles mais ne sont pas toujours utilisés par les collègues car ils ne correspondent pas nécessairement à leur pratique pédagogique.

Mme Dano, représentante des enseignants, s'inquiète du coût des photocopies.

M. Combe : des projets n'ont pu avoir lieu à cause d'un budget trop limité, des enseignants achètent, voir apportent, leur matériel.

Réponse de Mme Rodier : une réunion pour faire la liste des projets et sorties a eu lieu en mai 2018 car il est nécessaire d'anticiper les dépenses et les projets pédagogiques de l'année suivante. Elle sera reconduite en mai prochain pour l'année 2019-2020 suite à des bilans des projets menés.

Mme Drouvin, représentante des parents d'élèves : il faut faire des choix. Le coût de la vie augmente (dépenses de transport en particulier pour les voyages et sorties).

Mme Kérivel et Mme Rodier : l'établissement est neuf, il faut donc faire des priorités. C'est le lot de tous les établissements qui ouvrent : les quatre premières années sont difficiles, y compris au niveau humain.

Mme Friou : il faut une répartition équitable des crédits pédagogiques entre les disciplines.

Mme Dano : fait le constat que les positions divergent au sein de l'équipe enseignante concernant le vote du budget. Ça ne fait pas consensus.

Mme Béryllon : fait la comparaison avec le collège de Ligné concernant la dotation du CD44.

Réponse de Mme Rodier : le collège de Ligné, dès l'ouverture, est un plus gros établissement que le collège Simone Veil, avec en plus des installations sportives à proximité et dotées. Ils ont donc pu allouer des crédits à d'autres postes, ce qui n'est pas le cas du collège Simone Veil.

M. Combe : les crédits alloués aux CDI des collèges de Ligné et d'Héric ont été plus importants. Question de l'équité entre les établissements.

M. Inizan : la dotation en matériel informatique et multimédia du collège Simone Veil est largement au dessus de celle de nombreux établissements.

Mme Rodier aux parents : vos enfants sont bien accueillis, les enseignements sont de qualité. Elle indique être plus inquiète concernant les moyens humains (AED) pour la sécurité des élèves.

Question de M. Combe : est-ce le moment d'appuyer une demande concernant ces moyens humains ?

Réponse de Mme Rodier : c'est encore trop tôt, la dotation n'étant pas arrêtée.

Mme Friou : concernant les méthodes de calcul du CD44 pour l'allocation de ressources aux collèges, c'est comme

dans les autres administrations.

Suspension de séance à la demande de M. Combe (19h21 – 19h39) .

Madame la Principale demande aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la répartition du budget prévisionnel de l'année civile 2019, présenté à l'équilibre.

Vote

- Pour : 19
- Abstentions : 0
- Contre : 0

2. Tarifs

Madame Kerivel, adjointe gestionnaire, demande aux membres du conseil d'administration d'adopter les tarifs suivants :

- autres pertes et dégradations : à la valeur de remplacement
- concerts Green, Pomme et Nina Kibuanda : 8 euros (participation des famille, volontariat des élèves, hors temps scolaire)

Vote

- Pour : 19
- Abstentions : 0
- Contre : 0

3. Autorisation de dépenses

Madame Kerivel demande aux membres du conseil d'administration de donner délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés dans la limite des crédits ouverts au budget pour les marchés à procédure adaptée.

Vote

- Pour : 19
- Abstentions : 0
- Contre : 0

4. Questions diverses

Madame la Principale fait part du compte rendu du dialogue de gestion avec Monsieur le Directeur Académique sur les prévisions d'effectifs et de division. La rentrée 2019 s'effectuerait pour le moment à 19 divisions (5 en 6ème, 5 en 5ème, 5 en 4ème et 4 en 3ème). Un réajustement est envisageable courant juin, comme l'an dernier, selon les effectifs des inscriptions effectives en classe de 6ème, compte tenu des forts effectifs des CM2 des écoles de secteur, publiques et privée.

Madame Dano alerte sur le manque d'AED dans l'établissement et demande à Mme Rodier si un ajustement de moyen est fait en cours d'année. Madame Rodier répond par la négative, puisque cela n'a jamais lieu sauf fait grave et/ou situation exceptionnelle. Beaucoup de collègues en forte hausse d'effectifs espère un redéploiement académique puisque le département gagne plus de 1000 élèves chaque année, pour la rentrée 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente du Conseil d'Administration lève la séance à 20h05.

CLG COLLEGE SIMONE VEIL - NANTES

LISTE DES MISSIONS PARTICULIERES

Enveloppes					
Etablissement	Fonction	Nombre d'unités allouées	Nombre d'unités consommées	Solde	% consommation
0442835T	ENS	5.50	5.500	0.000	100.00
0442835T	EDU	1.00	1.000	0.000	100.00

Missions				Enseignant						
Mission	Ponctuelle	Début	Fin	Nom-Prénom	Fonction	Support	Taux	Unités	Conso	Période
AUTRES.DF		01/09/2018	31/08/2019	LOISANT CHARLOTTE	EDU	0442835T - EDUCATION	002	0.50	0.500	01/09/2018 - 31/08/2019
COORD.APSA		01/09/2018	31/08/2019	COMBE BENOIT	ENS	0442835T - E. P. S	001	0.25	0.250	01/09/2018 - 31/08/2019
				MARJOU CELINE	ENS	0442835T - E. P. S	001	0.25	0.250	01/09/2018 - 31/08/2019
				PERONI BENEDICTE	ENS	0442835T - E. P. S	002	0.50	0.500	01/09/2018 - 31/08/2019
COORD.DISC		01/09/2018	31/08/2019	DENIEUL BORIS	ENS	0442835T - TECHNOLOGI	002	0.50	0.500	01/09/2018 - 31/08/2019
				LE BIHAN CHRISTELLE	ENS	0442835T - MATHEMATIQ	002	0.50	0.500	01/09/2018 - 31/08/2019
AUTRE MISS		01/09/2018	31/08/2019	PERONI BENEDICTE	ENS	0442835T - E. P. S	002	0.50	0.500	01/09/2018 - 31/08/2019
REF.CULT		01/09/2018	31/08/2019	BERILLON GWENAELLE	ENS	0442835T - ARTS PLAST	002	0.50	0.500	01/09/2018 - 31/08/2019
				JAGUT LAURENCE	ENS	0442835T - EDU MUSICA	002	0.50	0.500	01/09/2018 - 31/08/2019
REF.DS		01/09/2018	31/08/2019	LOISANT CHARLOTTE	EDU	0442835T - EDUCATION	002	0.50	0.500	01/09/2018 - 31/08/2019
REF.NUM		01/09/2018	31/08/2019	DENIEUL BORIS	ENS	0442835T - TECHNOLOGI	004	2.00	2.000	01/09/2018 - 31/08/2019

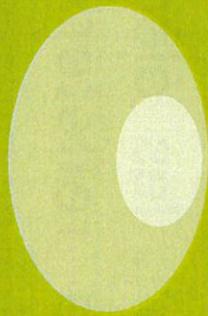
rectificatif INP. $5,5 + 1 = 6,5$

- suppression de unité rouverte \rightarrow coord. DF 0,5 soit taux 002 (inclus ds total).
- coord. techn. // coord. disc.



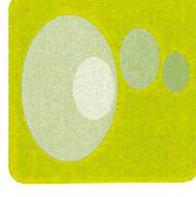
SIMONE VEIL

COLLÈGE



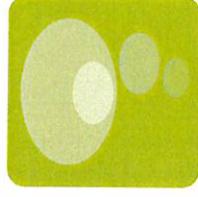
BUDGET
2019

PRINCIPES BUDGETAIRES

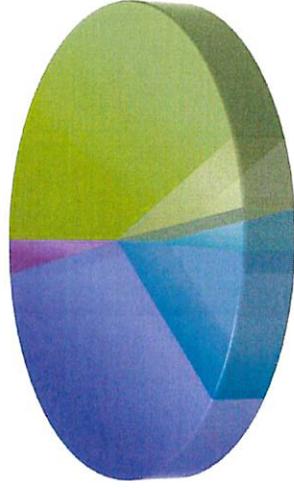


- Unité : l'ensemble des recettes et des dépenses retracées dans un document unique
- Annualité : le budget est exécuté du 01/01 au 31/12
- Sincère : les éléments qui le composent doivent tendre à refléter son déroulement futur. Des modifications peuvent intervenir en cours d'année (DBM : Décision Budgétaire Modificative)
- Le budget est un acte de prévision des recettes et des dépenses et d'autorisation d'exécution de celles-ci.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

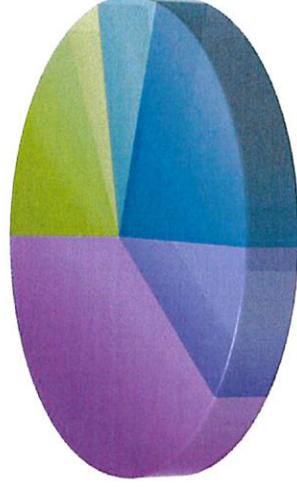


Recettes



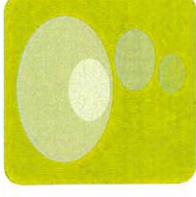
- Dotation CD
- CG CD
- Piscine CD
- Manuels Repro
- Voyage Famille
- Voyage CD

Dépenses

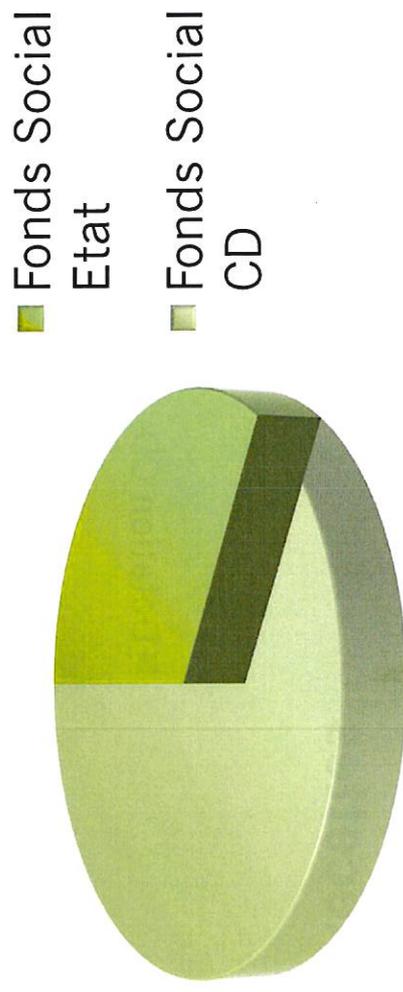


- Crédits péda CCC
- CG
- Piscine
- Repro
- Manuels repro
- Voyages sorties

SERVICE VIE DE L'ÉLÈVE



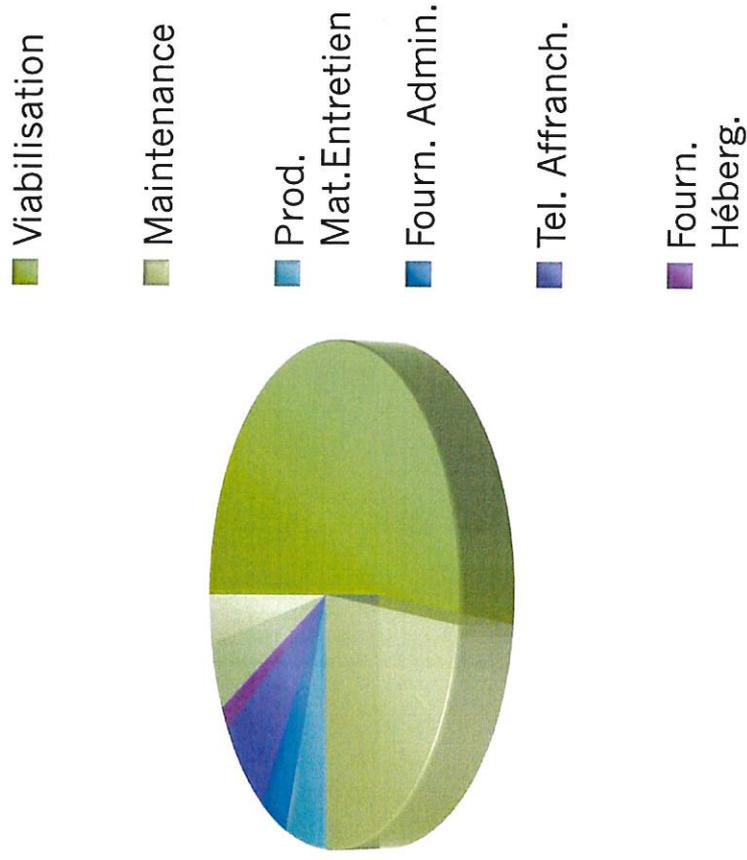
Vie de l'élève



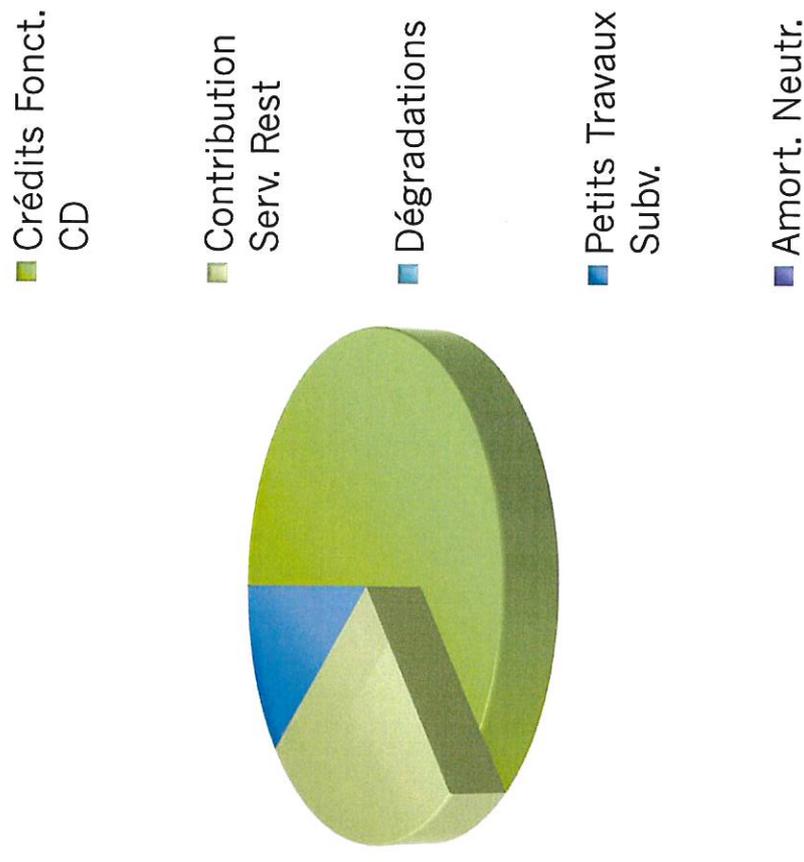
SERVICE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE



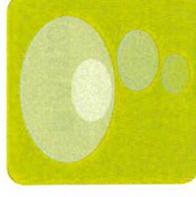
Dépenses



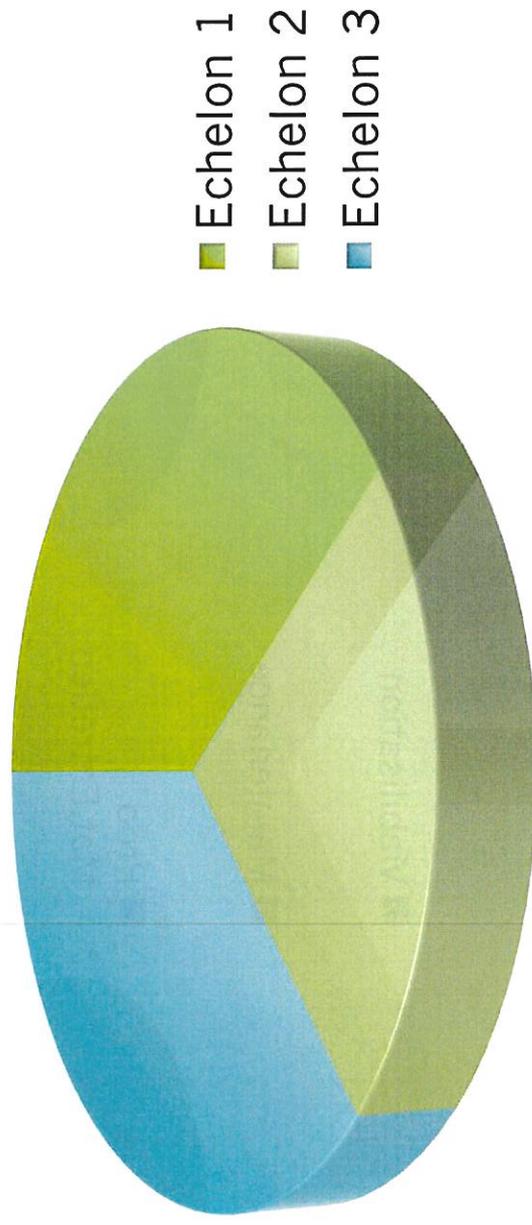
Recettes



BOURSES NATIONALES



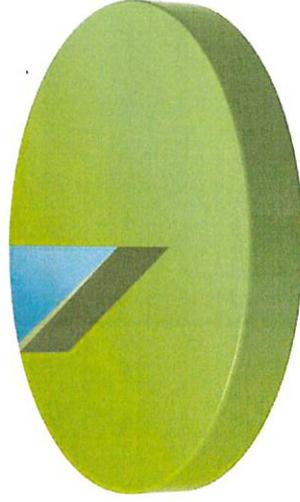
Recettes et dépenses



SERVICE HEBERGEMENT

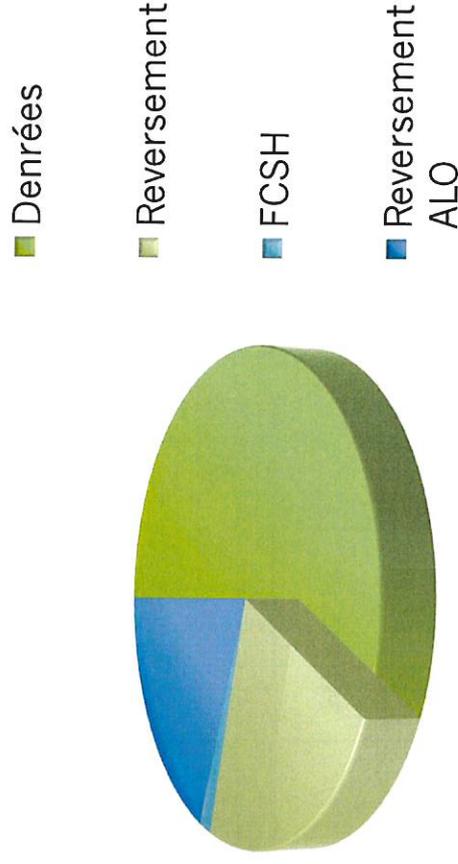


Recettes



- Forfait
- Tickets
- Commensaux
- Autres

Dépenses



- Denrées
- Reversement
- FCSH
- Reversement ALO

MODALITES DE REALISATION DE L'EQUILIBRE DU BUDGET 2019

	DEPENSES	RECETTES
1 - SERVICES GENERAUX, dont :	158 953,16	158 153,16
11 - service Activités Pédagogiques	55 796,00	55 796,00
12 - service Vie de l'Elève	9 000,00	9 000,00
13 - service Administration et logistique	94 157,16	93 357,16
2 - SERVICES SPECIAUX, dont :	158 064,00	158 064,00
21 - service spécial Restauration et Hébergement	121 064,00	121 064,00
22 - service spécial Bourses Nationales	37 000,00	37 000,00
3 - TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1 + 2)	317 017,16	316 217,16
4 - RESULTAT PREVISIONNEL DE GESTION	-	800,00
dont :		
41 - Insuffisance d'autofinancement (diminution fonds de roulement)		800,00
42 - amortissement réel (variation des réserves immobilisées)	-	800,00
5 - OPERATIONS EN CAPITAL		
6 - diminution du fonds de roulement issue des opérations en capital		-
7 - VARIATION PREVISIONNELLE DU FONDS DE ROULEMENT		
71 - montant du fonds de roulement après compte financier 2017 [1]		34 358,10
72 - prélèvements autorisés au cours de l'exercice 2018		-21 800,00
73 - diminution du fonds de roulement prévue au budget 2019 (41 + 6)		
74 - fonds de roulement estimé fin 2019 (71 - [72 + 73])		12 558,10

Montant des fonds roulements au 31/12/2018 :
 Services Généraux : 8 990,30 €
 Service Restauration : 1 166,56 €

VOTE



Madame la Principale demande aux membres du CA de voter le budget prévisionnel de 2019, présenté par Mme Kerivel, adjointe gestionnaire, budget à l'équilibre.

Vote.

